L'ABEILLE.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT, ET DU GOUVERNEMENT GENERAL.

PAR BULLITT, MAGNE & Cie. No. 81, Rue Chartres.

[illegible]

NOUVELLE-ORLEANS: SAMEDI MATIN, 2 OCTOBRE 1841.

POUR GOUVERNEUR:

HENRY JOHNSON.

REVUE DE LA SEMAINE.

Au point de vue politique les nouvelles d'Europe venues par les steamers *Great-Western* et *Caledonia*, n'ont qu'un intérêt très secondaire.

En Angleterre il y a eu un changement complet d'administration: le pouvoir a passé des mains des whigs dans celles des torys: mais ce résultat était prévu d'avance, n'étant qu'une conséquence inévitable des dernières élections. D'ailleurs si un tel changement d'administration doit affecter la politique intérieure de la Grande Bretagne en ajournant indéfiniment des questions de réforme il n'aura pas la même influence sur ce qui nous touche de plus près: la politique extérieure. Un ministère tory comme un ministère whig consulte avant tout l'intérêt exclusif de l'Angleterre.

La situation politique de la France n'a pas changé. Il paraît seulement que les affaires de l'Algérie prennent un aspect beaucoup plus favorable qu'on ne l'avait espéré, et que l'administration du général Bugeaud donne un éclatant démenti aux sinistres prévisions de ses ennemis.

Les troubles qui désolent depuis si long tems la malheureuse Espagne ne sont pas encore près de toucher à leur fin. On assure que Christine cherche à se faire des partisans pour lever le [illegible] dans quelques provinces l'étendard de la guerre civile. D'un autre côté les tentatives de pacification de la Péninsule au moyen d'un mariage entre Isabelle et le fils de Don Carlos ont échoué devant l'obstination du Prétendant qui refuse de donner à son fils, par transaction, une couronne qu'il se flatte de pouvoir obtenir sans conditions pour lui-même. Suivant certains journaux français Espartero a reculé devant l'impopularité de la cession à l'Angleterre de Fernando Po et Annobon: preuve que l'opinion publique, lorsque sa manifestation est libre, exerce souvent une très salutaire influence sur l'action des gouvernans.

Le Congrès s'est ajourné le 13, après une session extrêmement laborieuse et qui aurait soulevé tous les les espérances du parti whig s'il n'avait dû se heurter à la circulation monétaire du pays n'avait été repoussée deux fois par le président.

La publication des lettres des anciens membres du cabinet, exposant les motifs de leur démission après le second message de veto, a produit une grande sensation et porté une atteinte irréparable à la popularité de M. Tyler.

On aperçoit bien de la contradiction entre le premier et le second document: la réfutation de ces documents est très sûre et les doctrines en sont si peu concordantes qu'il était difficile de dire précisément sur quel point portait cette contradiction.

On savait aussi, que après le premier veto, des membres du Congrès avaient vu le Président pour s'entendre avec lui sur la possibilité de faire adopter un bill destiné à régénérer les finances du pays, et l'on trouvait étrange qu'un bill rédigé d'après les idées du Président eut été repoussé par lui; mais on connaissait pas les particularités de ces transactions, on demeurait dans le doute et l'on se bornait à censurer le veto. La lettre de M. Ewing n'a plus laissé aucun doute à cet égard en révélant que le [illegible] avait toute cette affaire. Il a été évident dès lors que le Président a repoussé un bill rédigé d'après ses propres indications et pour ainsi dire sous sa dictée.

Quelques journaux, organes particuliers du Président, ont cherché non pas à nier les faits allégués par M. Ewing, mais à en atténuer la gravité en opposant à sa démission deux lettres de M. Webster déclarant qu'il n'avait rien vu dans ce qui s'était passé qui fût de nature à lui faire abandonner son poste. C'est, on en conviendra, une pauvre justification.

De ce que M. Webster reste à son poste, s'ensuit-il qu'il n'ait pas reçu l'affront qui a motivé la retraite simultanée de cinq de ses collègues? Nullement. M. Webster, remarquons le bien, ne nie aucun des faits avancés par M. Ewing, ce qui prouve de la manière la plus péremptoire que ce dernier n'a dit que la vérité et que le secrétaire d'Etat avait autant à se plaindre du Président qu'aucun des autres membres du cabinet. Si donc il est resté à son poste pendant que les cinq autres donnaient leur démission, c'est qu'il n'a pas senti l'injure aussi vivement que ses autres, mais cela ne prouve nullement que les autres aient eu tort, et peut-être M. Webster s'apercevra-t-il un jour que le public partage l'opinion des cinq membres démissionnaires et condamne la sienne.

Mais ce n'est pas tout. M. Geo. E. Badger suit l'exemple de M. Ewing et publie une lettre où les principaux faits sont corroborés de tout le poids de son témoignage, et M. Bell en fait autant. Ainsi d'un côté se trouvent cinq secrétaires d'un caractère parfait qui ne se trouvent d'accord que par la conduite du Président; et de l'autre un secrétaire resté, on ne conçoit pas comment, plus que les autres, mais qui reste chrétiennement à son poste, pour bénir, pour baiser la main qui l'a frappé! Pour nous, il nous semble que les cinq démissionnaires ont fait leur devoir. Tant pis pour qui n'a pas fait le sien.

Il y a enfin une légère amélioration à signaler dans la salubrité publique. Le nombre des inhumations ne s'élève, pendant les six premiers jours de la semaine, qu'à 222 dont 172 de fièvre jaune au lieu de 286 dont 228 de fièvre jaune que nous avions eu à relever dans notre dernière revue. Mais les ravages de la maladie n'en sont pas moins très considérables encore eu égard à l'état de l'atmosphère et à la diminution rapide des sujets non acclimatés. En 1839 à pareille époque, le nombre d'inhumations n'excédait pas 95 dont 40 de fièvre jaune.

ELECTION.

RANDALL HUNT, le candidat régulier du parti a été élu. Voici la répartition des votes:

	1er M'n.	2de Man.	3me Man.	Total.
RANDALL HUNT,	174	402	30	606
H. D. Peire,	313	197	56	566
A. J. Lewis,	115	53	220	388
T. Stillman,	1	5	—	6
Voix perdue,	—	—	1	1
	603	657	307	1,565

Ainsi notre candidat a obtenu une majorité de 40 voix sur son concurrent vaniéraste M. Peire et 218 voix sur son autre concurrent whig M. Lewis. Ce résultat, nous l'avouons dépasse nos espérances.

Non seulement M. Lewis a divisé le vote du parti, mais M. Peire a obtenu encore beaucoup de voix whigs à cause de sa grande popularité et aussi à cause des honorables souvenirs laissés dans beaucoup d'esprits par sa belle conduite pendant la campagne de 1815. Cette élection doit donc montrer clairement la force du parti whig à la Nouvelle-Orléans.

BUREAU DE SANTÉ.

Pendant les 24 heures qui ont expiré hier à midi, il y a eu 39 inhumations dont 33 de fièvre jaune, comme suit:

Potter's Field	29	dont 24	fièvre jaune,
St. Patrick,	2	2	do
Protestant,	1	1	do
Cypress Grove,	2	2	do
Catholique,	5	4	do
	39	33	

RAPPORT DE L'HOPITAL DE CHARITÉ.

Des 24 heures expirant hier soir à 6 heures.

Admissions	28	sur lesquelles	20 de fièvre jaune
Sorties	17		12
Décès	6		2
Patients à l'hôpital	342		

Enterrements au cimetière de Lafayette le 29 septembre

De la Nouvelle-Orléans	9
Lafayette	1
	10

Poids du pain.—Les boulangers devront donner durant la semaine prochaine, toute leur once de pain pour dix cents, les pains de deuxième qualité devront peser vingt onces pour dix cents.

Le navire à vapeur *Acadia* devant partir de Boston le 16 octobre, les personnes qui désirent faire parvenir par cette voie, leurs lettres en Europe devront les déposer à la poste d'ici à mardi matin.

Le *Caledonia*, qui a fait la traversée de Liverpool à Boston en 13 jours et 13 heures, a battu de trente-neuf heures le Great Western qui a mis 15 jours et 4 heures pour se rendre de Bristol à New York. Le dernier voyage de l'Acadia de Boston à Liverpool n'a duré que 11 jours et 10 heures. C'est la plus grande vitesse qui ait encore été atteinte.

INTERIEUR.

WASHINGTON.—Le juge Upshur accepte le poste de secrétaire de la marine: en attendant son arrivée, le commis principal, M. J. D. Simms gérera les affaires de ce département. M. Legaré, nouvel avocat-général, est entré en fonctions.—Il paraît que M. Webster a traité avec si peu de réserve M. Benton et ses amis, qu'ils sont prêts à rompre tout à fait avec le Président.

—Le *Madisonian*, journal de M. Tyler, déclare qu'il regrette vivement la publication de l'adresse des membres whigs du Congrès et se plaint de l'abandon du Président par le parti whig.—Le même journal contient une communication signée "un membre du 27e. Congrès": elle propose le plan d'une institution financière qui porterait le nom d'agent fiscal du gouvernement et agent de circulation pour le peuple." Ce n'est rien moins qu'une autre sous-trésorerie.

—Les faits avancés par M. Ewing n'ont encore reçu aucun démenti; loin de là, M. Badger est déjà venu leur donner une confirmation dans la lettre que nous avons publiée hier et aujourd'hui celle de M. Bell, qui paraît dans le coté anglais de notre feuille, vient encore les corroborer en les développant.

LE PRINCE DE JOINVILLE.—On lit dans le *Courier and Enquirer* de New York du 21 septembre: "Le prince de Joinville, troisième fils de sa majesté le roi des Français, est arrivé dans notre port à bord de la frégate la *Belle Poule*, dont il est le commandant. Nous croyons n'avoir pas besoin de recommander aux autorités de notre ville de saisir cette occasion de montrer par les attentions les plus marquées envers le Prince le respect et la sympathie qu'on éprouve parmi nous pour la Grande Nation dont son père est le chef et dont l'alliance nous a été si utile à l'époque où nous combattions pour notre indépendance."

MARINE.—La frégate des Etats-Unis Brandywine et la corvette Preble ont quitté Gibraltar le 13 août pour se rendre à Mahon.—Le brick Jefferson est parti de Mobile le 30 septembre pour aller rallier sur les côtes de la Floride la petite escadre aux ordres du Lieutenant McLaughlin.

LE HERALD DE NEW-YORK.—Une communication adressée au *Courier and Enquirer* de New-York, apprécient tout énergiquement la valeur morale de la feuille que rédige Bennet, l'appelle "l'organe de John Tyler, de madame Restell et du docteur Brandeth." C'est là un singulier accouplement: le Président en compagnie d'un charlatan et d'une empoisonneuse!

FRONTIERES.—On lit dans le Commercial Advertiser de Buffalo du 18 septembre:

Troubles dans le Canada.—Les navires à vapeur anglais le Minos et le Toronto sont mouillés dans le fleuve entre l'île de la Marine et les rivages du Canada. Nous apprenons que la nuit dernière quelques individus dont on ne sait pas les noms, traînèrent un canon sur les bords de l'île et firent à plusieurs reprises feu sur les vaisseaux. Nous ne savons pas quel a été le résultat de cette attaque."

M. EWING a été reçu à Salem de la manière la plus flatteuse: au moment de son arrivée il a été salué par les acclamations d'un bon nombre de citoyens.

Les Renards et les Mormons.—Keokuck, chef des Sacs et des Foxes, accompagné de cinquante de ses guerriers, a fait dernièrement une visite de cérémonie à Joe Smith, le prophète des Mormons, dans Nauvoo, sa ville capitale. Joe a reçu son frère sauvage avec une grande politesse. La légion de Nauvoo a été convoquée et elle a accompagné Keokuck et ses hommes au magnifique temple des douze apôtres et des douze bœufs. Dans ce lieu sacré les deux grands hommes s'adressèrent réciproquement d'assez longues allocutions. Les deux orateurs royaux étaient revêtus de superbes uniformes: celui des Mormons portait le burlesque accoutrement de la légion et celui des Indiens la sale couverture et les souliers troués qu'on voit d'habitude à sa cour. Joe fit ce que les sauvages appellent un brillant discours, dans lequel il décrivit à Keokuck les merveilles du grand temple, les mystères de la bible des Mormons et l'ère glorieuse de l'unité dans laquelle entreront les saints des derniers jours lorsqu'ils auront atteint la Nouvelle Jérusalem. Le chef des forêts ne comprenant pas plus toutes ces divagations qu'une huître ne comprendrait une écrevisse au coin, mais il les écouta cependant avec la plus imperturbable gravité, et quand ce fut son tour il se leva et répliqua avec beaucoup de convenance. Il exprima fort bien l'étonnement que lui causait la sage distribution de Nauvoo et il rendit justice aux grandes et magnifiques choses accomplies par son frère sur la rive du grand fleuve; mais quant à la nouvelle Jérusalem dont il avait été question, il ne parut pas en faire grand cas car il n'avait pas été question d'annuités gouvernementales dans cette fameuse cité; et quant au lait et au miel dont Joe avait parlé avec tant d'onction, il n'en dit rien du tout; car sans doute il aurait de beaucoup préféré le whiskey.

(*Courier and Enquirer.*)

EXTERIEUR.

Une lettre de St. Pierre, Martinique, datée du 18 août, insérée dans le *New York Herald*, dit qu'il y a encore eu dans cette île plusieurs secousses de tremblement de terre.

"Nous avons éprouvé, dit la lettre, hier soir deux secousses de tremblement de terre. La première a duré environ deux secondes; la seconde qui l'a suivie de très près a été presque aussi forte que celle du mois de janvier il y a deux ans. Nous n'avons pas encore de nouvelles de Fort Royal."

VARIÉTÉS.

LE SOUPER DU DIABLE.

A quelques lieues de Chartres, lorsque vous avez perdu de vue les flèches élancées de la gothique cathédrale, et que vos yeux commencent à se fatiguer de l'uniformité des plaines de la Beauce, il vous est loisible d'éprouver la même satisfaction que l'Arabe qui rencontre une Oasis au milieu des sables du désert. Si vous voyagez en touriste, le sac sur l'épaule et le bâton noueux à la main, je vous conseille de laisser à votre gauche le hameau du Gué-de-Lonroy, pour vous égarer un instant au milieu du gracieux vallon qui se cache, comme un nid d'oiseau, sous la verdure des collines environnantes. Et d'abord il faut entrer dans un de ces chemins creux que les paysans du voisinage ont appelé *Traines*, et qui jouissent d'une éternelle fraîcheur, grâce aux rameaux entrelacés des ormes et des sycomores qui forment une voûte impénétrable aux rayons du soleil. Vous voyez devant vous la bergeronnette trotter gaiment et balayer de sa queue blanche le sable fin du sentier. La cigale, à votre approche, regagne les hautes herbes et la grenouille verte se réfugie sous les touffes de cresson. Après quelques minutes de marche, vous débouchez sur une verte pelouse arrosée par les mille irrigations d'un ruisseau limpide.... et, pour peu qu'il vous soit agréable de suivre les sinuosités fleuries de ce ruisseau, vous ne tardez pas à rencontrer l'écluse d'un moulin.

Maintenant que vous devez être séduit par la beauté du paysage, je vous avoue, sans détour, que j'ai l'intention perfide de vous raconter une histoire.

Asseyez-vous donc, à mon côté, sur la barre transversale de l'écluse, et défiez-vous dorénavant de ceux qui vous font, à tort et à travers, de la poésie descriptive: c'est une vieille ruse de conteur à laquelle on se laisse encore prendre quelquefois.

Vers le milieu du dix-septième siècle, sur la pente de cette même colline, aujourd'hui boisée, se dressait le château de Villefranche, flanqué de quatre tourelles et tout hérissé de pignons aigus. Depuis cette époque, le vandalisme de 93 a fait rouler au bas de la colline le dernier débris du vieux manoir, et l'aubépine fleurit sur ses fondations détruites. Ce moulin près duquel je vous ai conduit, et dont le toit rouge se détache sur la sombre verdure des platanes qui l'entourent, était une dépendance du château. En 1655, Nicole, gros Beauceron joufflu, d'une simplicité plus que naïve, faisait valoir l'usine avec toute l'activité de ses vingt ans. Il n'était que mercenaire, mais il avait l'espoir d'épouser Georgette, jeune paysanne à l'œil vif, aux joues colorées, et pourvue d'une quantité d'autres charmes qui avaient complètement tourné la tête à Nicole.

Or, Georgette était la fille de l'ancien meunier. Son père avait l'habitude, en revenant du marché de Chartres, de faire des stations beaucoup trop prolongées dans un cabaret de Gué-de-Lonroy, sous prétexte de se consoler de la perte de sa femme, morte l'année précédente. Un jour, ou plutôt une nuit, en traversant la planche vacillante jetée d'une rive à l'autre, en guise de pont, le brave homme n'observa pas régulièrement les lois de l'équilibre et tomba dans le ruisseau. Le courant ne tarda pas à l'entraîner sous la roue du moulin.

Georgette se trouva donc orpheline; mais sa marraine, la marquise de Villefranche, la recueillit au château. Le bail du moulin ne fut pas résilié. Nicole se mit à exploiter l'usine, au nom de Georgette, ce dont il s'acquittait à merveille, dans la persuasion qu'il travaillait à la fois pour elle et pour lui.

Par une froide soirée de décembre, le garçon meunier se chauffait en présence d'un feu de sarments très bien entretenu. Les glaçons empêchaient la roue du moulin de tourner comme d'habitude, et Nicole n'avait rien de mieux à faire que de songer à son mariage qui devait avoir lieu vers la Chandeleur. Sa préoccupation était si profonde, qu'il n'entendit pas la porte s'ouvrir. Il tressaillit en sentant une petite main s'appuyer sur son épaule.

—Quoi! c'est vous, Georgette.... et vous aussi, madame la marquise! s'écria-t-il en se frottant les yeux, comme s'il eût douté de leur témoignage.

—Il faut que tu nous donnes l'hospitalité, mon garçon, dit Mme. de Villefranche. On vient de m'intimer l'ordre de sortir du château sous deux jours: j'ai voulu le quitter ce soir même; car je suis trop fière pour devoir quelque chose à ma partie adverse.... La chambre de Georgette est-elle en état de me recevoir?

—Oui, madame la marquise.... je viens justement d'y allumer un fagot, car je me suis aperçu que le froid faisait éclater les meubles.

Nicole regardait avec étonnement la châtelaine dont le visage restait calme, pendant que la jeune fille pleurait avec amertume.

—Et qui donc a pu vous chasser du château, mon Dieu! continua-t-il d'une voix tremblante.

—Un procès, mon garçon!.... Ce moulin même ne m'appartient plus; mais tu es libre de m'y recevoir jusqu'au jour où l'on viendra t'en chasser toi-même. Georgette, je vous avais défendu de pleurer!.... Ça, voyons, mes enfans, préparez le souper pendant que je vais écrire quelques lettres à mes amis de Paris.

Mme. de Villefranche monta l'escalier de bois qui conduisait à la chambre de Georgette.

C'était une femme approchant de la quarantaine, très fraîche encore, et qui avait obtenu jadis beaucoup de succès à la cour de Louis XIII. D'un caractère à ne se laisser abattre par aucun événement fâcheux, elle croyait qu'un bonheur arriverait toujours à propos pour la dédommager d'un revers. C'est ainsi qu'elle disait, en parlant de la bataille de Lens, où furent tués M. de Villefranche, son époux, et le maréchal de Gassion, son oncle, que cette bataille avait en même temps été pour elle une source de ruine et de fortune. M. de Villefranche, criblé de dettes, avait vendu ses terres à M. de Gassion; mais l'héritage de ce dernier revenait de droit à sa nièce. Cependant elle ignorait que le maréchal avait fait au comte de Rantzau, son compagnon d'armes, une donation en règle du château de Villefranche et de ses dépendances. Comme le donataire, par des motifs connus de lui seul, n'avait pas usé de ce titre immédiatement après la mort de son ami, la marquise dormait en toute sécurité dans son manoir, où Mazarin l'avait reléguée depuis quatre ans pour la punir d'avoir pris part aux troubles de la Fronde. Elle fut donc très étonnée d'apprendre qu'une demande en restitution venait d'être formée contre elle par le comte de Rantzau qu'elle ne connaissait pas. Le parlement, saisi de l'affaire, donna droit au comte; et, le matin même, un huissier à verge avait sommé très légalement Madame de Villefranche de vider les lieux, dans le plus court délai possible.

La marquise, selon sa coutume, envisagea stoïquement ce malheur. Elle en tira même une conséquence très logique: "On m'a signifié jadis de me tenir dans mes terres, pensait-elle; or, je n'ai plus de terres, donc il est impossible au cardinal de prolonger mon exil." Elle fit à l'heure même préparer ses bagages, envoya ses gens l'attendre au hameau jusqu'à ce qu'elle eût signifié ses ordres de la cour, et choisit le moulin pour son habitation provisoire. Elle avait décidé que Georgette la suivrait à Paris.

Voilà précisément ce qui faisait pleurer la jeune fille et ce qui réduisit Nicole au désespoir, lorsque sa prétendue lui communiqua cette terrible nouvelle.

Au bout d'un quart-d'heure, la marquise ayant appelé Georgette, celle-ci s'empressa d'essuyer ses larmes et dit à Nicole de dresser le couvert. Il obéit, mais non sans bosseler la vaisselle d'étain qu'il envoya rouler contre le mur dans un accès de rage. Il s'oublia même, tant était grande pour lui la contrariété qui surgissait au milieu de ses amours, jusqu'à s'écrier qu'il se donnerait volontiers au diable, si le diable trouvait moyen d'empêcher ce fâcheux départ.

A peine eut-il formé ce souhait; en chrétien, qu'un coup violent ébranla les ais mal joints de la porte et la fit tomber avec fracas en dedans de la pièce.

Les cheveux de Nicole se hérissèrent sur sa tête. Aurait-il évoqué l'esprit des ténèbres? Il n'en douta pas, lorsqu'il vit entrer un individu enveloppé d'un long manteau de couleur sombre qui lui cachait presque en entier le visage et ne lui en laissait voir que ses yeux, dont un, celui de droite, paraissait avoir le privilège de lancer des flammes. Sa démarche avait quelque chose de sec et de heurté qui semblait trahir le fatal pied de bouc généralement attribué à l'ange déchu par les vieilles femmes et les poètes. La terreur de Nicole était si grande qu'il n'aperçut pas un second personnage, lequel, à la vérité, ne fit que déposer une valise et disparut. Le pauvre garçon meunier se cachait dans l'ombre, car le souffle de la bise avait éteint la lampe, et la clarté rougeâtre du foyer donnait à la physionomie de l'étrange visiteur un reflet légèrement satanique.

— Ici, mécréant! s'écria le nouveau venu d'une voix impérieuse et rude: je ne puis fonctionner que d'un bras.... Viens m'aider à relever cette porte, que je n'aurais pas enfoncée, si tu ne l'avais ouverte à la première sommation.

La désobéissance eût été dangereuse. En moins d'une minute, la porte fut remise en place et la lampe rallumée.

— Par la sambleu! ces gredins de postillons n'ont pas eu tout à fait tort de briser ma chaise dans le voisinage de ton moulin: je puis me contenter, à la rigueur, de souper que tu m'offres.

— Mais je ne vous offre rien! dit Nicole qui avait repris un peu de hardiesse, depuis que l'inconnu s'était débarrassé de son feutre à larges bords et de son ample manteau.

La figure de son hôte était bien un peu rébarbative, et son œil droit surtout avait un éclat et une fixité désespérante. Mais Nicole se rassura par cette pensée que, s'il était en présence de Satan, du moins celui-ci ne pouvait avoir à son égard de mauvaises intentions, puisqu'il lui rendait visite en haut de chausses de velours noir et en pourpoint tailladé.

Sans plus de cérémonie, l'inconnu se mit à table. Sur l'observation de Nicole que ce repas avait été servi pour une dame, il répondit brusquement:

— Qu'elle vienne!.... A condition toutefois qu'elle mangera très peu, car j'ai l'appétit lourd et je suis pourvu d'un appétit colossal.... Va l'avertir!

— Votre nom?

— Peu lui importe.

— Encore faut-il qu'elle sache qui vous êtes....

— Eh! parbleu, je suis le diable!

Nicole frissonna; mais la crainte de se voir enlever Georgette lui donna tout à coup un courage surhumain.

— Tant mieux s'écria-t-il: c'est mon affaire.... Nous allons passer un marché ensemble!

L'inconnu le toisa des pieds à la tête et caressa de la main sa moustache grise pour dissimuler un sourire.

— Justement j'ai besoin d'un valet de chambre mon garçon: je te prends à mon service.... Tu connais les conditions d'usage?

— Oui, répondit Nicole, je suis prêt à signer le pacte que vous exigerez de moi.

L'arrivée de la marquise et de Georgette mit fin à ce dialogue. Mme de Villefranche parut à son approche durement l'audacieux qui était venu sans son autorisation préalable, violenter son couvert dressé pour elle: mais Nicole lui fit quelques signes à voix basse afin de lui recommander la prudence. La marquise questionna l'étranger qu'elle prenait pour un aventurier de fortune et lui demanda s'il était du parti de la cour ou s'il combattait sous les drapeaux de Condé. Elle n'obtint aucune réponse, car celui qu'elle interrogeait fit seulement alors une remarque aimable. La fin du souper consistait en une simple volaille froide, et fut cette se disposait à prendre sa part d'un repas dont le maître dicta.... En conséquence, l'inconnu décida qu'il souperait seul.

— Belle dame, dit-il à la marquise, en adoucissant le timbre de sa voix, je vous demande la permission de me mettre à l'aise. Vous voyez que je ne suis plus de la première jeunesse et les fatigues de la guerre ont légèrement endommagé mon physique. Je suis au désespoir de manquer de la sorte au respect que tout galant homme doit à la beauté.... Voyez mon œil!.... ajouta-t-il en se tournant vers Nicole, fais-moi enter en fonctions! Ouvre cette valise, et donne-moi ma robe de chambre....

Le garçon meunier fit ce que lui ordonnait son nouveau maître.

— Très bien! dit l'inconnu, je passerai ce vêtement tout à l'heure.... Prends ton... recommande de ne pas briser.

En parlant de la sorte, il retirait de son orbite l'œil flamboyant qui avait tant effrayé Nicole. Ce ne fut donc qu'une assiette et déposé sur la table ce plat d'une singulière espèce. Le doute fit naître les plus vives... donnant des signes d'épouvante, mais leur effroi ne n'avait pas encore terminé ses surprises du souper. Il présenta l'un de ses bras au garçon meunier: le dit bras se détachant aussitôt de l'épaule, fut placé près de l'œil par l'infortuné valet de chambre. La marquise et Georgette jetaient des cris perçants.

— Ne craignez rien leur dit Nicole à voix basse, je le connais.... c'est le diable.

A cette parole rassurante, Georgette s'enfuit, en jetant des cris aigus. Mme de Villefranche sentant ses genoux ployer sous elle et se rapprocha graduellement de la porte. Elle fut sur le point de s'évanouir, en voyant la jambe de l'inconnu se détacher, à l'instar du bras. Néanmoins elle restait à terre, cédant à un sentiment de curiosité plus puissant que la crainte; mais ce n'était pas le compte de l'effrayant personnage qui se démontait ainsi pièce par pièce.

—Voyons, morbleu, ce n'est pas tout! dit-il à Nicole, en portant à sa tête la main qui lui restait.

—C'en était trop, Mme de Villefranche, crut qu'il allait également se dépouiller de son chef, suivit l'exemple de Georgette et la rejoignit sur le chemin du hameau. Toutes deux coururent au Gué-de-Lonroy chercher du secours.

Cependant l'inconnu s'épanouissait la tête tout en mangeant la volaille que lui découpait Nicole. Il arrosait chaque morceau d'une goutte de vin du cru très passable, et le garçon meunier s'étonnait du prodigieux appétit et de la soif inextinguible de l'esprit infernal. Du reste, comme il paraissait assez bon diable, Nicole ne refusa pas de trinquer avec lui: même il conçut le projet de le griser, afin d'en obtenir plus facilement un vers ce, sans laisser son âme entre ses griffes.

Il alla donc chercher à la cave plusieurs pots d'un excellent vin vieux qu'il tenait en réserve pour le jour de son mariage; mais son plan n'eut aucune réussite; car il ne restait plus que la carcasse aride de la volaille et le dernier pot se trouvait à sec, avant que le buveur eut perdu le moindre grain de son sang froid.

—Ça, mon brave, dit-il à Nicole, il s'agit de rassurer ces dames.. Voyons, rattache ma jambe et nous irons les chercher ensemble: il ne fait pas un temps à les laisser coucher dehors.... Eh! bien, cette jambe, où l'as-tu donc fourrée?

—Là dedans! répondit Nicole, en frappant sur une solide armoire de chêne qu'il venait de fermer à double tour.

—Es-tu fou?

—Je vous la rendrai, si vous me donnez assez d'argent pour acheter le château de Villefranche.

—Qu'est-ce à dire, maraud?

—Mon Dieu, c'est à prendre ou à laisser!.... Tenez, monsieur le diable, je vais vous expliquer la chose: madame la marquise, que vous tenez de voir, ne quittera plus le pays, dès que je pourrai lui rendre son château, et j'épouserai sûrement Georgette....

—Comment! cette dame est la marquise de Villefranche? s'écria l'inconnu qui bondit sur son siège.

—Elle-même, en personne.... Allons donc, faiseur vous devez le savoir!...

—Non, corbleu! La peste m'étouffe si je m'en doutais!.. Ma jambe et dépêchons nous!... Moi qui venais me marier avec elle.... je ne suis ni été là dans un joli négligé.

—Vous marier.... vous? avec votre profession?

—Oui, moi!.... comprends-tu, maroufle? et je te donnerai cent coups de canne, pour ne m'avoir pas averti que j'avais affaire à la marquise....

Qui diable aussi se serait figuré qu'elle pouvait être dans ce moulin? Ne lui avait-on pas accordé deux jours? Je m'arrête ici tout exprès pour ne pas arriver à Villefranche avec une toilette en désordre... Demain, je me serais présenté frais et dispos, entre à les côtes, si tu ne me rends pas ma jambe!

Mais Nicole qui avait entendu parler des ruses ordinaires du diable et savait qu'il n'avait pas très bonne foi pour sa bonne foi, déclara qu'il ne restituerait le membre en question qu'en échange d'espèces sonnantes. L'inconnu furieux lui jeta la vaisselle, les pots et les gobelets à la tête. Le garçon meunier se retrancha derrière un vaste dressoir et soutint le siège avec intrépidité. Déjà plusieurs capitulations avaient été proposées par l'assiégeant auquel il ne restait plus de projectiles, et rejetées par l'assiégé qui ne démordait pas de la condition qu'il avait posée d'abord, lorsqu'un grand bruit se fit entendre à la porte de l'usine. La cloche du hameau sonnait le tocsin; tous les habitans, le curé et bailli à leur tête, envahirent le théâtre de la bataille.

En se voyant inondé d'un effrayant déluge d'eau bénite, le maréchal de Rantzau, car c'était lui que Nicole prenait pour le diable, tâcha d'échapper à l'exorcisme en se faisant reconnaître. Il distingua la marquise au milieu de la foule, et lui fit à la dérobée ses propositions de mariage.

—Ma foi, madame, Gassion, mon vieux camarade, a su que vous aviez passablement aidé Villefranche à se ruiner. S'il a voulu vous en punir, moi je ne veux pas conserver vos dépouilles, à moins toutefois que vous ne refusiez ma main. Regardez moi! La guerre m'a privé d'un œil, d'un bras et d'une jambe, pertes que je répare tant bien que mal avec des membres postiches. Aurez-vous encore peur de ces mutilations glorieuses? Voyons, nous sommes tous deux d'un âge à nous décider promptement!

Pour toute réponse, Mme. de Villefranche lui tendit la main.

—Bravo! s'écria le maréchal. Maintenant, puisqu'il faut que je traite avec toi, continua-t-il en s'adressant à Nicole qui s'approchait tout confus en conduisant en timide fiancée, je donne ce moulin pour dot à Georgette.... Monsieur le curé, vous avez deux mariages à faire: gardez votre eau bénite pour la bénédiction nuptiale.

EUGENE DE MIRECOURT.
[*Estafette.*]

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS, vendredi 1er octobre.

Le calme qui règnait sur notre marché a fait place à l'activité que nous apportent les nouvelles d'Europe, ainsi que quelques bâtiments du Nord chargés de marchandises. Ces éléments ont déjà eu effet par nos marchands et reçoivent leur chargement. Cette activité [illegible] n'est pas ce qu'elle devrait être, [illegible] de la fièvre jaune qui existe toujours [illegible].

COTON.—Arrivés depuis le 28 du mois dernier: Louisiane, Mississippi, 3132 balles, expédiés dans le même espace de temps, pour Liverpool 3074—Havre, 184—La Havane, 104.—New-York, 710.—Philadelphie, 694. Ensemble, 5027 opérant une réduction sur le stock de 1870 balles, laissant [illegible] 32,471 balles.

ETAT DU COTON.

[illegible]

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

Louisiane et Mississipi.

[illegible]

Tennessee & Alabama.

[illegible]

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

[illegible]

Bureau de la Compagnie d'Assurance des Pompiers de la Nouvelle-Orléans, le 30 septembre 1841. A une assemblée des directeurs de cette institution tenue le 30 du courant, un dividende de [illegible] pour cent a été déclaré [illegible]

E. L. TRACY, Secrétaire.

[illegible]

VENTES DE SHERIF.

Joseph Parcell vs. William Berkley.

COUR DE DISTRICT.—No. 18,816.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de District du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, vendredi, 22 novembre 1841, à midi, [illegible]

J. L. THIELEN, Shérif de la Cour de District du premier district

[illegible]

PAR LE REGISTER.

SUCCESSION [illegible]—Vente par le Register des Testaments [illegible]

W. P. C. DUPLESSIS, Register des Testaments.

[illegible]

VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS. [illegible]

A. D. DORIOCOURT, Député Register des Testamens.

ETAT DE LA LOUISIANE.

PAROISSE DE JEFFERSON.—Cour des Preuves. [illegible]

F. DUPUY, Juge.

BREVET D'INVENTION ET DE PERFECTIONNEMENT.

Approbation de l'Académie Royale de Médecine de Paris. FUMIGATEUR PECTORAL DE J. ESPIC, Pharmacien à Bordeaux, membre du conseil central de salubrité de la Gironde.

LES effets salutaires du Fumigateur dans les maladies des voies respiratoires [illegible]

J. METOZ, No. 110 rue Royale.

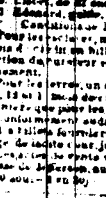

LANCIERS D'ORLEANS.

Vous êtes prévenus que la Compagnie montera à cheval, le dimanche 3 octobre, à huit heures précises du matin, et se réunira au lieu ordinaire de rendez-vous.

Par ordre du Capitaine,

J. DUFFAU, Maréchal des logis chef.

30 sept

BATAILLON D'ARTILLERIE.

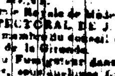

LE Bataillon prendra les armes dimanche prochain, 3 octobre, à [illegible] heures du matin [illegible]

ECLAIREURS D'ORLEANS.

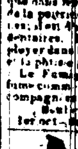

[illegible]

P. A. AUBERT, Sergt. Major.

GARDES D'ORLEANS. ATTENTION!!!

[illegible]

ANTOINE DUBUC, Sergent major.

MADAME JONC modiste, rue de Chartres, [illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse St. Jean Baptiste [illegible]

T. LEBLANC, Juge.

A LOUER.—[illegible] WIGGIN & DAVENPORT.

A LOUER [illegible] J. & L. GARNIER.

AUGUSTE MOLIER.

H. A. NORCROSS & Co.

BLANCO & SIMIDEI.

40 BARILS [illegible] WM. FROST & Co.

ANDREWS & BROTHERS.

VENTES A L'ENCAN.

PAR ANTOINE [illegible]

[illegible]

PAR VINCENT [illegible]

[illegible]

PAR JOSEPH LE CARPENTIER.

[illegible]

BUREAU DE LA COMPAGNIE DE LA PRESSE A COTON A VAPEUR DE LA LEVEE.

[illegible]

LYALL & DAVIDSON.

LA NOUVELLE LOI SUR LES DROITS ET DRAWBACKS.

IMPRIMÉE sur un côté d'une feuille de papier à lettre à la librairie de A. Morel, rue Royale, et à celle de V. Hubert (ci-devant Frémaux) rue de Chartres. Prix un escalin.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

ANDREWS & BROTHERS ont transporté leur comptoir au No. 76 de la rue du Camp.

EN DEBARQUEMENT du navire Europe, un superbe assortiment de mousseline de laine, indiennes, mérinos, châles, cotonnade à vendre par KENNEDY, DUREL & Co., Toulouse, 33.

27 sept.

LA LOI Pour établir un système uniforme de FAILLITES DANS LES ETATS-UNIS,

Approuvée par le Président [illegible] 1841.

[illegible]

IMPRESSIONS ON EXECUTE A l'Imprimerie de l'Abeille, Toute espèce d'Ouvrage,

Affiches de steamboats et de Théâtres, Connaissements, Blancs de Notaires, Cartes d'annonces et autres, Pamphlets, Circulaires, Bordereaux, &c.

AVEC PROMPTITUDE ET A DES PRIX MODERES.

MAUNSEL WHITE & Co. [illegible] EDGAR CORRIE.

DEMANDE D'UN JARDINIER. [illegible]

PHARMACIE A LAFAYETTE. [illegible]

LARD JAMBONS. [illegible] LAUVE BROTHERS.

INSTITUTION DE JEUNES DEMOISELLES A NEW-YORK.

LES demoiselles Havens reçoivent des jeunes demoiselles en pension à la demeure de leur père au No. 23, Place Lafayette à New York. [illegible]

Références.

Chancellor Walworth, Saratoga, New-York.
Hon. Ambrose Spencer, Lyons, Wayne Co.
Henry Huntington, Rome, Oneida Co.
Reverend D. Spring, New York City.
Hon. J. Phillips Phenix, do
Hon. D. B. Talmadge, do
Col. Elisha Jenkins, do
Danl. Lord Jnr., do
Burr Wakeman, do
MM. J. D. & T. W. Porter, [illegible]
Rev. S. W. C. & D. D. Brooklyn, New York.
Lucius C. Duncan, Nouvelle-Orléans.
Jas. H. Leverich, do

SANGSUES!!! [illegible]

SANGSUES.

REÇU par le Rubicon du Havre, [illegible]

SUCRE—En magasin et à vendre par FOULAIN, BELLOCQ & Co.

TOILE, CORDE & ficelle d'emballage—[illegible] ANDREWS & BROTHERS.

BRIQUES à feu (Delamine) [illegible]

REÇU par le navire Rubicon du Havre [illegible] LORNE & FROIS.

BAZARD PARISIEN. NORMANDIN FRERES, [illegible]